



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative

Direction générale de la santé

Paris, le

04/06/08

Monsieur le Président,

Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est investi du mandat d'aider les États membres à renforcer leur système de santé, leurs politiques de santé et leurs programmes de santé publique. A cette fin, et suite à la résolution EUR/RC55/R8 adoptée par le Comité régional de l'OMS pour l'Europe à sa cinquante-cinquième session de 2005, le Bureau régional organise la conférence ministérielle européenne de l'OMS sur les systèmes de santé à Tallinn, en Estonie, du 25 au 27 juin 2008.

L'adoption d'une charte relative aux systèmes de santé devrait constituer le temps fort de la conférence ministérielle. Le principal objectif de cette charte est d'énoncer des orientations et un cadre stratégique en vue du renforcement des systèmes de santé dans l'ensemble de la région européenne de l'OMS. Elle encouragera aussi l'engagement et l'action politiques, tout en reconnaissant la diversité des systèmes de santé et des contextes politiques de la région.


La France a participé à la rédaction de la charte au sein d'un groupe de travail constitué à cet effet. La version ci-jointe, amendée au décours de la dernière réunion de ce groupe de travail, doit être présentée à la réunion préparatoire finale de la conférence ministérielle le 6 juin prochain. Les États membres seront alors invités à donner leur accord politique sur le contenu de cette charte.

Monsieur Christian SAOUT
Président de la Conférence nationale de santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Je souhaite que la Conférence nationale de santé puisse se prononcer sur les principes contenus dans cette charte, et notamment sur leur pertinence et leur exhaustivité. Un avis du bureau de la Conférence pourrait dès lors être utile avant que la charte ne soit signée par la ministre de la santé lors de la réunion ministérielle de Tallinn.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général de la Santé,



Pr Didier HOUSSIN

PJ : Projet de Charte de l'OMS sur les systèmes de santé (versions française et anglaise, seule cette dernière faisant foi)